

FICHE DE RECUEIL ET DE TRANSMISSION D'UNE INFORMATION PREOCCUPANTE

Transmettre à <u>tippv92@hauts-de-seine.fr</u> Copie à <u>ce.ia92.cabinet@ac-versailles.fr</u>

<u>lode de recueil</u> : Télép	none 🔲	Cour	rier (joindre orig	Jinal ou photoc	copie) Entretien(s) E
dentification du ou des	s mineur(s) concer	<u>né(s</u>) :			
Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Scolarité ou mode garde
dresse :					
utre(s) enfant(s) de la	fratrie :				
Nom	Prénom	Sexe	exe Date de naissance ou âge		Scolarité ou mode garde
dentification des parer	<u>nts</u> :		,	1	
ère : Nom	Prénom		Date de naissance		Situation maritale
			ou âge		
dresse (si différente de	celle de l'enfant) :				
	cond do romanty.		Télé	phone :	
lère : Nom	Prénom		Date de naiss ou âge	ance	Situation maritale
'					

Nos traitements sont informatisés.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, [les détenteurs de l'autorité parentale] bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Ils peuvent accéder à ces informations et, le cas échéant, en demander la rectification en écrivant au Responsable du service concerné.

Contenu de l'information préoccupante (un rapport complet peut être joint) :						
Nature de l'information préoccupant	te: *comprendre « ne sai	t pas » par « pas d'élément de réponse »				
A : Violences sexuelles / Abus sexuels		B : Violences physiques envers l'enfant				
Oui		Oui				
│		│				
C : Négligence lourde envers l'enfant		D : Violences psychologiques envers l'enfant				
Oui Non		Oui Non				
Ne sait pas*		☐ Ne sait pas*				
Si ni A, ni B, ni C, ni D ne sont coche	és oui: *comprendre « ı	ne sait pas » par « pas d'élément de réponse »				
E : Conditions d'éducation défaillante sans	maltraitance évidente	F : Danger résultant du comportement de l'enfant lui-même				
Oui Non		Oui Non				
☐ Ne sait pas*		Ne sait pas*				
<u>Eléments complémentaires</u> : Les parents ont-ils été préalablement informés de la transmission de l'information préoccupante à la CRIP 92 et ce,						
		tions de l'article L. 226-2-1 du Code de l'Action Sociale et				
Oui Non Si Non, motif :						
Si Oui : indiquer dans le § contenu de l'IP, quelle a été la réaction des parents et ce qui a pu ou non être échangé sur les difficultés repérées.						
Mesures d'accompagnement déjà effe	ctuées auprès du mir	neur et de sa famille :				
Type de mesure :	Service :	Date :				
Type de mesure :	Service :	Date :				
Type de mesure :	Service :	Date :				

Nos traitements sont informatisés.
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, [les détenteurs de l'autorité parentale] bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Ils peuvent accéder à ces informations et, le cas échéant, en demander la rectification en écrivant au Responsable du service concerné.

Identification de la personne à l'origine de l'information préoccupante :							
Nom :	Prénom :						
Adresse :							
Téléphone :	Courriel :						
Demande d'anonymat : Oui ☐ Non ☐							
Quelle est la qualité de la personne à l'origine de l'information préoccupante ? (enfant lui-même, parents de l'enfant, autre particulier, enseignant, médecin…)							
Identification de la personne qui a recueilli et transmis l'information préoccupante à la CRIP 92 :							
Organisme :							
Service :							
Nom :	Prénom :						
Fonction :							
Adresse:							
T. (1)							
Téléphone :	Courriel:						
Signature du professionnel :	Signature du chef de service :						